

# EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : L'AIN, UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE

Lundi 4 novembre 2024, le Conseil départemental de l'Ain a signé officiellement sa 5<sup>e</sup> convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), en présence de Jean Deguerry, Président du Département, Marine Neuville et Guillaume Bonneville, respectivement Directrice et Directeur territorial AURA du FIPHFP. Avec un taux d'emploi de 8,43%, dépassant l'obligation légale de 6%, le Département de l'Ain fait figure de bon élève en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Aussi, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, il accueillera mardi 19 novembre 2024 le « Bus Tour » mis en place par l'Association d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap (AGEFIPH), le FIPHFP et l'Association pour l'insertion sociale et professionnelles des personnes handicapées (LADAPT). Une dizaine d'entreprises aininoises seront présentes à l'Hôtel du Département pour découvrir la politique de ressources humaines inclusive mise en place par le Conseil départemental.



## • Une politique volontariste en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

A travers cette nouvelle convention qui s'étend sur la période 2024-2026, le Département de l'Ain entend mener une politique coordonnée et concertée en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées. La convention triennale avec le FIPHFP permettra le co-financement de la politique RH-Handicap du Département. Elle s'articule autour de 3 axes principaux :

- recrutement ;
- maintien dans l'emploi ;
- information-sensibilisation.

Pour financer l'ensemble de ces actions, le budget total alloué par le FIPHFP s'élève à 400 K€. Le Département quant à lui financera le dispositif à hauteur de 525 K€.

## • Un taux d'emploi au-delà des obligations légales

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique s'élève cette année à 5,66%, frôlant le taux légal de 6%. Les employeurs sont de plus en plus sensibles et volontaires quant au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

**Avec un taux d'emploi de 8,43%, le Département de l'Ain dépasse l'obligation légale.**

**Il mène une politique de ressources humaines inclusive et a pour ambition de poursuivre ses actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.**

## Mardi 19 novembre 2024, de 9h à 10h30 : le « Bus Tour » fait escale au Département de l'Ain !

Dans le cadre de la **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées**, LADAPT, l'AGEFIPH et le FIPHFP organisent, pour la 1<sup>re</sup> fois, un « Bus Tour ». L'objectif ? Mener des entreprises à la rencontre d'employeurs handi-accueillants afin de s'inspirer de leurs bonnes pratiques. Cette opération qui se tiendra le 19 novembre 2024 simultanément dans 3 départements (l'Ain, le Rhône et la Savoie), vise à mettre en valeur des actions en faveur de l'inclusion des travailleurs/agents en situation de handicap.

**Une dizaine de structures aindinoises\* participeront à ce « Bus Tour », de 9h à 10h30, à l'Hôtel du Département (Salle des Délibérations).**

### → PROGRAMME :

- 9h : accueil
- 9h15 : présentation de la politique menée par le Département en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap par Hélène CEDILEAU, Vice-Présidente du Département déléguée aux ressources humaines et aux sports, et par la Direction des ressources humaines
- 9h40 : témoignages d'agents du Département en situation de handicap
- 10h : échanges avec les participants

\* TEREVA - Entreprise Belaysoud - Mutual Logistics - Centre de gestion de l'Ain - Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse - CPME - Fonction publique hospitalière - Association Tremplin - Centre de formation Aftral - Oxyane

**Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le Département de l'Ain participe, jeudi 21 novembre 2024, à l'opération « DuoDay ».** Cette journée est l'occasion pour le Département d'accueillir, le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel volontaire. Rencontres, découverte d'un métier ou confirmation d'un métier, échanges autour du handicap, élargissement de son réseau professionnel et éventuellement, des opportunités de stage, d'alternance ou d'emploi... cette journée représente une opportunité pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

*« Mener une politique en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, ce n'est pas seulement répondre à une obligation légale. C'est s'engager pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. En adoptant cette 5<sup>e</sup> convention de partenariat avec le FIPHFP, nous montrons notre détermination à poursuivre nos actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Je me réjouis qu'avec un taux d'emploi de 8,43%, le Département de l'Ain dépasse l'obligation légale de 6%. Cependant, nous sommes toujours déterminés à poursuivre notre action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et c'est avec plaisir et volontarisme que nous reconduisons un plan d'action pluriannuel de trois ans. »*

**Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain**

*« Nous sommes très fiers des résultats déjà obtenus dans ce département depuis bientôt 10 ans et cette nouvelle convention va nous permettre d'aller encore plus loin en déployant de nouveaux outils afin d'accroître l'insertion de personnes en situation de handicaps et nous espérons aussi être sollicités par de nouveaux grands employeurs publics locaux. Notre expertise du territoire est un atout pour proposer des solutions sur mesure aux besoins du territoire, nous sommes prêts à accompagner toujours plus d'employeurs. »*

**Marine Neuville, Directrice du FIPHFP**

• **LE FIPHFP** : créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023, sur le plan national. Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés de la Solidarité, de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, et du Budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d'infos : [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / @fiphfp

• **LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS** et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

### CONTACTS PRESSE

> Conseil départemental de l'Ain • Direction de la communication • Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)  
> FIPHFP • Fanny Auverny • tél. 06 07 18 59 42 • [fauverny@image7.fr](mailto:fauverny@image7.fr) / Anatole Flahault • tél. 06 66 77 06 79 • [aflahault@image7.fr](mailto:aflahault@image7.fr)